

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CLUB DES AMIS HALTE SCOLAIRE INC.	Numéro de permis 2011765	Date d'inspection Le 29 avril 2021	
Nom de l'établissement Club Des Amis 3		Numéro de téléphone (506) 547-0084	
Adresse 840 Grandview Street Bathurst NB E2A 3R7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio fut respecté lors de la visite.
- L'aire de jeux extérieur offre aux enfants le matériel nécessaire pour permettre aux enfants de se créer les jeux désirés, la profondeur de la surface protectrice est suffisante, l'ombre sera ajouté durant la saison estivale si l'établissement demeura ouvert.
- Durant ma visite les deux groupes d'enfants jouent dehors, certains jouent au soccer, d'autres jouent à la "tag", d'autres enfants se sont fait des abris avec des parapluies et jouent avec des legos et les roches et construisent des maisons.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 avril 2021

Date

original signé par

Sylvie Duguay

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 avril 2021

Date